

**Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 16 mars 2015, à 18h30, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.**

**PRÉSENTS :**

Mme Doris Lavoie,	Mairesse
M. Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny, conseillère	district # 3
M. Delano Guérin, conseiller	district # 4
M. Marc Richard, conseiller	district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. René Perron, directeur général et secrétaire-trésorier  
Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. PRIÈRE
2. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18h30, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

**3. ADMINISTRATION**

**3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**4394-2015**

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par la conseillère Madame Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière
2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
  - 3.A. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
  - 4.A. Avis de motion - Règlement d'emprunt pour la réfection de la salle du 222 rue Hudon
  - 4.B. Les amputés de guerre - Demande de gratuité de la salle Amithèque et de commandite pour le permis d'alcool
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

**4. RÉOLUTIONS**

**4.A. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RÉFECTION DE LA SALLE DU 222 RUE HUDON**

**4395-2015**

**AVIS DE MOTION EST** par la présente donné par la conseillère Mme Éliane Champigny qu'à une séance ultérieure du Conseil, un règlement portant le numéro 462-2015 ayant pour objet la présentation d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 116 000 \$ pour satisfaire à la réalisation des rénovations de la salle du 222 rue Hudon afin de faire les travaux nécessaires à sa transformation en une salle communautaire. Ce règlement sera exempté de lecture lors de son adoption.

**4.B. LES AMPUTÉS DE GUERRE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE AMITHÈQUE ET DE COMMANDITE POUR LE PERMIS D'ALCOOL**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**4396-2015**

D'octroyer la gratuité de la salle Amithèque pour un souper spaghetti, le samedi 28 mars 2015. Toutefois, le permis d'alcool est de la responsabilité du demandeur.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller M. Yves Rossignol propose de lever l'assemblée, à 18h36.

---

MME DORIS LAVOIE  
Mairesse d'Hébertville

---

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. en études régionales  
Directeur général et secrétaire-trésorier